

L'innovation sociale comme réponse aux disruptions mondiales : un regard sur le contexte marocain

Social Innovation as a response to global disruptions: A look at the Moroccan context

Maryem ID MACHICHE

Doctorante

Faculté des sciences juridiques économiques et sociale

Université IBN ZOHR d'Agadir

Laboratoire des recherches en Entrepreneuriat, Finance et Management des Organisations
(LAREFMO), Maroc

Date de soumission : 12/06/2024

Date d'acceptation : 02/09/2024

Pour citer cet article :

ID MACHICHE M. (2024) «L'innovation sociale comme réponse aux disruptions mondiales : un regard sur le contexte marocain», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 8 : Numéro 3» pp : 39-59

Résumé

La pandémie de COVID-19, les crises économiques et les changements climatiques ont fortement ébranlé les modèles d'entreprise traditionnels et mis en évidence la nécessité de développer de nouvelles solutions pour répondre aux attentes de la société en matière de perte d'emplois, de réduction de l'activité économique et d'inégalité des conditions sociales.

Dans ce contexte, l'innovation et l'esprit d'entreprise sont apparus comme des atouts essentiels pour permettre aux entreprises de s'adapter rapidement au changement et de se différencier de la concurrence. Dans ce document, nous allons essayer d'explorer ces deux concepts à travers un aperçu théorique, en mettant l'accent sur l'innovation sociale et l'entrepreneuriat qui constituent les moteurs de promouvoir l'activité économique.

Mots clés : Pandémie de Covid-19 ; Emploi ; Innovation ; Innovation sociale ; l'entrepreneuriat.

Abstract

The COVID-19 pandemic, the economic crisis and climate change have shaken up traditional business models in a significant way and highlighted the need to develop new solutions to meet society's expectations of job loss, shrinking economic activity and unequal social conditions.

In this context, innovation and entrepreneurship have emerged as key strengths to enable companies to adapt quickly to change and differentiate themselves from the competition. In this paper, we will explore the different types of innovation and entrepreneurship that have helped provide a response to global disruptions, examining current developments and future prospects as well as challenges and opportunities for entrepreneurs and businesses.

Keywords: Covid-19 pandemic; Employment; Innovation; Social innovation; Entrepreneurship.

Introduction

Pour contrer les récessions économiques, il est important de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation, qui sont des moteurs de relance économique. Les travaux de grands auteurs tels que Schumpeter et Drucker (1985), ont souligné l'importance de l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation dans l'identification d'opportunités. Cependant, en raison de l'évolution des progrès techniques et des structures socio-économiques, ainsi que des disparités des croissances nationales, étant donné que les entreprises qui sont la concrétisation réelle de l'activité entrepreneuriale, et plus précisément les très petites et moyennes entreprises qui sont souvent créées et dirigées par des entrepreneurs, et selon les dernières statistiques, HCP (2019) représentent 93% de l'ensemble des entreprises au Maroc, toujours selon cet enquête ces TPME sont principalement des entreprises nouvellement créées, âgées de moins de dix ans, et Plus des trois quarts des entreprises âgées de moins de 10 ans exercent dans le tertiaire tandis que les entreprises industrielles ne représentent que 3% de l'ensemble de cette classe, et cela signifie que la création des entreprise s'opère surtout dans le secteur tertiaire. Ces TPME sont créditées de 50% des emplois du pays, Selon les données de la Direction de la Statistique du Maroc, les PME ont contribué significativement à la création d'emplois avant la pandémie de COVID-19. En 2019, les PME ont créé 84 422 emplois, soit une augmentation de 2,3% par rapport à l'année précédente, Il est important de noter que les PME ont été considérablement affectées par la pandémie de COVID-19, avec de nombreux défis économiques tels que la baisse de la demande, l'approvisionnement en matières premières, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la fermeture temporaire des entreprises, etc

En effet, la capacité d'adaptation et l'agilité sont des qualités clés des entrepreneurs et des dirigeants de TPME pour faire face aux changements rapides du marché. De nombreuses TPME ont dû innover et modifier leur modèle d'affaires pour s'adapter aux nouvelles réalités de la pandémie, telles que la distanciation sociale et la fermeture de certains secteurs d'activités. Les entrepreneurs ont dû être créatifs et trouver des moyens innovants pour maintenir leurs activités à flot tout en garantissant la sécurité de leurs employés et de leurs clients. En conséquence, de nombreuses TPME ont développé de nouvelles stratégies commerciales et ont mis en œuvre des pratiques de travail plus flexibles pour s'adapter à l'environnement économique en constante évolution. Cependant, cela a également mis en évidence l'importance de l'innovation qui est selon Durance (2011) un concept qui appartient au monde des affaires et de l'entrepreneuriat pour garantir la résilience et la durabilité des TPME face à des disruptions économiques

majeures.

L'entrepreneuriat est à l'origine de toutes les entreprises, et l'innovation constitue un aspect essentiel des stratégies concurrentielles qui peut établir ou au contraire mettre en cause la pérennité et de survie de l'entreprise, elle est considérée également comme l'une des voies de développement. Ces deux concepts sont liés par le même souci de créativité, soit lorsqu'il s'agit de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux procédés ou de nouvelles organisations. Dans ce travail on va essayer de répondre à la problématique suivante :

Comment l'innovation et l'entrepreneuriat peuvent-ils contribuer à favoriser le développement économique en réponse à la crise sanitaire du COVID-19 ?

Comment l'innovation et l'entrepreneuriat ont répondaient aux perturbations de la crise Covid-19 dans le contexte économique marocain? autrement dit que sera l'effet importé par l'innovation à l'activité entrepreneuriale.

En étudiant les travaux déjà effectués dans ce sujet et en se basant sur une revue de littérature, on va tout d'abord dans une première section définir les concepts fondamentaux à savoir l'innovation et l'entrepreneuriat en décortiquant la relation entre eux, dans une deuxième section nous avons essayé de cerner le concept de l'innovation sociale et l'entrepreneuriat, en présentant les définition et les approches, avant de conclure avec une présentation de l'état de l'art de situation de innovation et l'entrepreneuriat dans le contexte économique marocain.

1. Les fondements conceptuels de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat

Le terme innovation sociale reste sujet à une définition précise. Afin de mieux le comprendre, nous allons, d'une part, analyser ses ressemblances et ses spécificités par rapport à d'autres types d'innovation, en particulier l'innovation technologique. D'autre part, nous allons explorer les diverses approches conceptuelles qui ont été formulées pour le définir.

1.1. Innovation : définition et émergence

L'innovation est un concept multidimensionnel Bigliardi (2011), dont la définition est très ambiguë suite aux limites que représente sa définition, plusieurs travaux et recherches ont été réalisés afin de donner une réponse à la question suivante « qu'est-ce que l'innovation ? », afin de mettre en lumière les différentes approches et définitions de ce concept et également de limiter les confusions associées à son utilisation. Selon J. Schumpeter (1934), l'innovation est

synonyme de changement technique qui peut être considéré comme le facteur déclenchant des cycles économiques, dans ces travaux, Schumpeter a distingué l'invention de l'innovation, la première est un dispositif qui fait partie du domaine des techniques alors que l'innovation est la prise de risque par un entrepreneur pour valider une invention sur un marché par l'introduction d'une nouveauté.

Les travaux de Zaltman, et al., (1973), considèrent que l'innovation est un processus d'invention créatif par lequel deux ou plusieurs concepts ou entités existants sont combinés d'une manière nouvelle pour produire une configuration inconnue et répondre à la demande des clients¹, elle est aussi définie comme une mise en œuvre et développement des idées, Ven de Ven (1986). D'après Harrisson & Vézina (2006), toute nouvelle pratique, procédure, règle, approche ou institution est une innovation sociale, qui est essentielle pour la croissance économique toute en comblant les insuffisances des interventions des autorités publiques.

Les crises qui ont touchés le monde ces dernières décennies, à savoir la crise sanitaire du covid-19, changements climatiques², augmentent l'intention accordée à toutes les formes d'innovation considérées tant qu'un processus de changement, l'un des plus changement qu'a connu la crise di Covid-19 est le télétravail et les visioconférences. Beaucoup d'entreprises, institutions et universités ont résistés au recours à ces alternatives avant la crise, mais dès, son arriver et suite aux restrictions impliquees par les gouvernements, elles ont tout de même essayé de basculer vers ces nouvelles procédures. L'innovation alors est un changement qui répond à un manque à couvrir en faisant appel à un ensemble d'acteur et méthodes selon le CST du Québec (2000).

Le concept de l'innovation a été défini par l'organisation de coopération et de développement économique comme étant « *la mise en œuvre d'un produit, que ce soit un bien ou un service, d'un processus nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relation extérieures* » OCDE (2012).

Nous pouvons dire alors que l'innovation est une réponse apportée par les entreprises afin de faire face à des problèmes posés soit par l'insatisfaction des clients, l'évolution des

¹ Kotsemir, M., Abroskin A., Dirk,M. (2013), Innovation concepts and typology , an evolutionary discussion, Basic Research Program Working Papers. Series: Sciences, Technology and Innovation WP BRP 05/STI/2013, 48 pages

² Frimousse, Soufyane & Peretti, Jean-Marie (2020) : Les répercussions durables de la crise sur le management[en ligne] <https://www.cairn.info/revue-questions-de-management-2020-2-page-159.htm> 13/05/23

réglementation et des technologies, et même pour répondre à l'augmentation des coûts de fabrication ou même aux disruptions mondiales telles que la crise du covid-19. OCDE.

Le sens donné à l'innovation n'est pas le même, il dépend du contexte, de l'environnement, de la personne ou d'un groupe de personnes. Elle réside non seulement sur la nouveauté observée, mais aussi sur la perception du changement par l'organisation ou l'individu. En effet, ni la perception de la nouveauté, ni la perception du changement ne sont partagées. Cependant, la perception du degré de nouveauté de l'innovation (changement) ne signifie pas que tout changement est considéré comme une innovation. Selon Talbi (2017), l'innovation devient une obligation pour les entreprises, pour plusieurs auteurs l'innovation constitue un outil pertinent pour atténuer les problèmes ou le dépassement des déséquilibres et des défis Sahal (1985), et pour la croissance, également pour la survie de l'entreprise, et la réussite entrepreneuriale Tohidi (2012).

1.2. De l'innovation technologique à l'innovation sociale

Une innovation est définie comme une modification répondant à un impératif d'amélioration, quel que soit le domaine concerné. Ces améliorations peuvent toucher la technologie, la sphère sociale ou l'environnement, et elles peuvent prendre forme dans une variété de secteurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Ces changements peuvent englober divers domaines tels que la santé, la communication, l'action sociale, l'habitat ou la mobilité.

Néanmoins, il convient de noter que l'innovation a généralement été fortement associée à la technologie, au point qu'on a rarement besoin de spécifier explicitement qu'il s'agit d'innovation technologique. Cette proximité constante entre innovation et technologie a conduit à une prédominance des stratégies de développement axées sur l'innovation technologique, comme indiqué par Hillier et d'autres chercheurs en 2004. Qu'il s'agisse d'innovation sociale ou technologique, elle découle d'un processus qui implique de nombreux acteurs engagés dans la résolution de problèmes.

Ces acteurs ont toujours la volonté et l'intention de répondre à un besoin en proposant quelque chose de nouveau, différent et amélioré, CST (2000). Par conséquent, l'innovation est intrinsèquement un processus social. Dans ce contexte, il devient clair que les distinctions entre innovations techniques et sociales perdent leur pertinence, car toute innovation a des aspects sociaux. De plus, chaque innovation se déploie dans un contexte spécifique, et le territoire dans lequel elle se développe joue un rôle essentiel. Ainsi, il est évident que les

dimensions du contexte et de l'interaction sont cruciales pour comprendre pleinement le processus d'innovation, Richez-Battesti (2008).

Les innovations technologiques et sociales réagissent à des pressions différentes, telles que la pression du marché et de la concurrence pour les premières, tandis que les innovations sociales sont plus influencées par des facteurs économiques, sociaux, culturels ou politiques. En outre, l'innovation sociale adopte une approche différente du changement par rapport à l'innovation technologique. Cette dernière repose sur l'acceptation de nouvelles technologies dans une logique descendante, Durance (2011). liée à la commercialisation. En revanche, l'innovation sociale implique un processus ascendant dans lequel l'appropriation par les individus est essentielle, Besançon & Chochoy (2013). Cette inversion de perspective entraîne un changement de focalisation, passant du marché à la communauté ou à la société.

Enfin, il est important de souligner que l'innovation technologique et l'innovation sociale ont des extrants distincts. Les innovations sociales se traduisent généralement par des pratiques sociales, de nouveaux services, des procédés innovants ou de nouvelles formes d'organisation du travail, alors que les innovations technologiques se traduisent souvent par des produits ou des technologies directement commercialisables. De plus, la diffusion de ces innovations diffère, l'innovation technologique étant largement dépendante de la commercialisation et de l'adoption sur le marché, tandis que l'innovation sociale repose davantage sur des processus de traduction et d'appropriation par les acteurs.

Bien que l'innovation technologique et sociale présentent des différences significatives, elles sont profondément interconnectées et influencées par des dynamiques complexes, et la frontière entre les deux formes d'innovation n'est pas toujours clairement définie. Cela dit, elles partagent également des similitudes, notamment dans leurs processus de développement, donc qu'il s'agisse d'innovation technologique ou sociale, elle découle d'un processus, qu'il soit descendant ou ascendant, générant un résultat, qu'il soit tangible ou intangible, qui doit être propagé, que ce soit par l'acceptation sur le marché (innovation technologique) ou par l'appropriation à travers la traduction (innovation sociale), et provoque divers effets sous-jacents, notamment des changements.

le tableau ci- dessous synthétise les éléments de continuité et de rupture entre l'innovation technologique et l'innovation sociale :

Tableau 1: Innovation technologique et innovation sociale : continuités et ruptures

Étape	Continuités	Ruptures	
		Innovation technologique	Innovation sociale
Émergence	Résolution de problème et ressources liées à la recherche scientifique	Pression du marché et recherche davantage issue des sciences naturelles et de génie	Pression sociale et politique et recherche davantage issue des sciences humaines et sociales
Processus	Intervention d'une pluralité d'acteurs	Processus descendant	Processus ascendant
Résultats	Articulations possibles entre des éléments matériels et immatériels	Davantage matériel	Davantage immatériel
Diffusion	Diffusion comme élément majeur de la définition	Diffusion par la commercialisation, le marché est une procédure d'évaluation de la diffusion	Traduction par les acteurs

Source : Guyon et Besançon (2013).

D'après le tableau, il est évident que l'innovation technique apporte une nouveauté technique concrète à travers un processus descendant et axé sur le marché, tandis que l'innovation sociale suit un processus ascendant visant à répondre à des problèmes sociaux centrés sur l'individu. Ces deux types d'innovation se distinguent également par leur milieu d'origine. L'innovation technique découle principalement des recherches industrielles et académiques (tandis que l'innovation sociale est souvent le fruit d'initiatives citoyennes. Sayarh I. & Bennis K. (2020).

1.3. Les approches théoriques de l'innovation sociale

L'innovation sociale est un processus dynamique qui vise à répondre aux besoins de la société en proposant des solutions créatives et novatrices. Elle se distingue de l'innovation technologique par son orientation vers le changement social et l'amélioration de la qualité de

vie. Afin d'expliquer davantage ce concept, nous explorerons la finalité et le processus de l'innovation sociale.

1.3.1. Innovation sociale : concept axé sur la finalité

Cette conceptualisation de l'innovation sociale, d'origine anglo-saxon, est structurée par deux approches. La première considère l'IS, en tant que moyen de changement des politiques publiques et sociales, tandis que pour la deuxième, l'IS est une nouveauté introduite par un entrepreneur social.

- IS comme moyen de changement des politiques publiques

Dans cette optique, l'innovation sociale est envisagée comme un outil permettant de façonner et d'améliorer le modèle économique et social. Cette perspective repose sur plusieurs arguments convaincants, notamment la nécessité de faire face à des contraintes budgétaires de plus en plus contraignantes, de s'inspirer des meilleures pratiques issues du secteur privé, et de mieux répondre aux besoins des citoyens. Ces objectifs s'alignent avec les concepts du "New Public Management"³ tels que décrits par Guyon et Besançon en 2013.

Au cœur de cette vision, l'innovation est promue comme la capacité des acteurs issus du secteur privé et de la société civile à résoudre les problèmes et les lacunes inhérents à l'administration publique traditionnelle, voire à la remplacer si nécessaire.

- IS comme une nouveauté introduite par un entrepreneur social

Il est possible de distinguer deux approches de l'entrepreneuriat social, toutes deux originaires des États-Unis : l'approche de l'innovation sociale et celle des recettes marchandes. Dees et Anderson (2000), Defourny et Nyssens (2010), Richez-Battesti et al (2012). Dans cette première approche, l'attention est portée sur l'individu et l'objectif de son action, qui est de satisfaire un besoin ou de résoudre un problème social, ainsi que sur l'ampleur des effets de cette action. Selon la définition d'Ashoka, un entrepreneur social est décrit comme suit : «

³ Le New Public Management, un courant qui a émergé au début des années 1980, vise à réformer en profondeur l'action publique. Cette approche implique l'introduction d'une forme de compétition entre les services administratifs pour tirer parti des avantages supposés de cette compétition. Elle repose sur l'utilisation des mécanismes de marché comme moyen de régulation interne, encourage la délégation maximale et promeut la gestion participative. De plus, elle redéfinit le bénéficiaire ou l'utilisateur comme un client, ce qui amène les administrations publiques à aligner leurs actions sur des missions stratégiques. (Piqueux, 2010, p : 6). Il s'agit globalement d'une transposition de méthodes de gestion du secteur privé vers le secteur public.

Quelqu'un qui met ses compétences entrepreneuriales au service de la résolution d'un problème social et/ou environnemental à grande échelle. Quel que soit le domaine dans lequel il s'engage, l'entrepreneur social considère comme critère majeur de réussite l'impact significatif qu'il exerce sur la société ».

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat social peut émerger au sein d'une organisation à but non lucratif, auquel cas on parle d'entreprise sociale, ou au sein d'une entreprise dont la mission principale n'est pas sociale, qualifiée alors de social business, Demourieux (2012). Dans le premier cas, la dimension sociale demeure prédominante, tandis que dans le second cas, elle est subordonnée à l'objectif économique. En revanche, l'école des recettes marchandes se concentre davantage sur les ressources financières nécessaires pour développer l'innovation sociale, considérée comme une réponse aux besoins sociaux, Guyon et Besançon (2013).

Dans l'ensemble, ces deux approches, à savoir l'amélioration des politiques publiques et l'entrepreneuriat social, représentent deux chemins distincts vers l'innovation sociale, tout en étant complémentaires. Elles considèrent l'innovation sociale comme une solution aux besoins sociaux auxquels l'action publique s'avère inefficace. Cette solution est mise en œuvre par un entrepreneur social, qui peut être financé de manière classique s'il s'agit d'une activité marchande, ou grâce à des financements privés ou publics pour les initiatives dont le financement ne peut être entièrement assuré par les activités commerciales.

1.3.2. Innovation sociale : concept axé sur le processus

La deuxième catégorie d'approches met davantage l'accent sur le caractère collectif du processus d'innovation sociale, comme indique Guyon et Besançon en 2013. À l'intérieur de cette vision, on peut distinguer deux approches différentes : l'approche de l'entreprise sociale, et l'approche institutionnaliste.

- Approche de l'entreprise sociale

L'entreprise sociale évalue son initiative sociale en fonction de deux ensembles de critères : ceux liés à sa dimension économique et ceux associés à sa dimension sociale. En ce qui concerne la dimension économique et sociale, le tableau ci-dessous, récapitule les principaux indicateurs:

Tableau 2: Indicateurs de mesure des dimensions économiques et sociales d'une entreprise sociale

Dimension	Indicateurs
Économique	<ul style="list-style-type: none"> - Une activité continue axée sur la production de biens et/ou de services ; - Un degré élevé d'autonomie, notamment en gestion ; - Une prise de risque économique substantielle ; - Un engagement minimal en matière d'emploi rémunéré.
Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Une finalité claire orientée vers le service à la communauté ; - Une initiative émanant d'un groupe de citoyens ; - Des décisions qui ne se basent pas exclusivement sur la détention du capital ; - Une dynamique participative impliquant diverses parties prenantes de l'activité ; - Des restrictions en termes de distribution des bénéfices.

Source : suite au résumé de Defourny (2004)

- **Approche institutionnelle**

Dans cette vision, l'innovation sociale est définie comme une "nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.

Cette définition met l'accent sur la nouveauté, la résolution des problèmes sociaux, la transformation sociale et la dimension collective ascendante. Elle se différencie des conceptions précédentes en insistant sur la transformation sociale, qui représente une rupture plutôt qu'une simple évolution par rapport aux pratiques existantes. De plus, elle met l'accent sur le processus collectif et inclusif impliquant divers acteurs, conduisant à un système d'innovation localisé sur un territoire donné. (Veblen, 1970).

Cette approche diffère également par sa notion de changement, qui ne nécessite pas nécessairement de nouveauté, mais une rupture avec les pratiques existantes. La finalité est remplacée par un processus de construction de la réponse au problème commun, qualifié de socialement innovant.

2. De l'innovation à L'entrepreneuriat : Apparition, définition et lien

Le concept d'innovation dans le contexte de l'entrepreneuriat a été exploré par de nombreux auteurs au fil du temps. Des pionniers comme Joseph Schumpeter ont joué un rôle clé en introduisant l'idée de "destruction créatrice", où l'innovation était considérée comme un moteur essentiel du développement économique. Schumpeter a mis en lumière le rôle des entrepreneurs en tant qu'acteurs clés de ce processus, en introduisant de nouvelles idées, en perturbant les marchés existants, et en créant de la valeur économique par le biais de l'innovation. Des auteurs tels que Peter Drucker, ont mis en avant l'innovation en tant que force motrice du succès entrepreneurial, en soulignant sa capacité à répondre aux besoins changeants des clients et à améliorer l'efficacité opérationnelle.

Le lien entre l'innovation et l'entrepreneuriat est indéniable. Les entrepreneurs sont souvent les moteurs de l'innovation, en identifiant des opportunités non exploitées sur le marché et en développant des solutions innovantes pour les saisir.

Selon l'OCDE (1998a), l'entrepreneuriat est un élément clé du fonctionnement des économies du marché. Les entrepreneurs cherchent à identifier des opportunités lucratives et prennent des risques pour les réaliser, ce qui peut générer continuellement de nouveaux produits et services pour remplacer les existants. Cette dynamique s'applique à l'ensemble de l'activité économique, pas seulement aux hautes technologies ou à des fonctions spécifiques d'entreprise. L'entrepreneuriat concerne également toutes les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, récentes ou anciennes. Bien que le concept soit vaste, les deux éléments couramment utilisés pour caractériser l'entrepreneuriat dans les études empiriques sont les entreprises nouvelles ou jeunes et l'innovation. Il n'existe cependant aucune mesure précise de l'entrepreneuriat.

Malgré l'évolution du capitalisme dans l'économie, la notion d'entreprendre ou d'entrepreneur a été largement ignorée par la plupart des économistes. L'institutionnalisation de l'économie politique à la fin du XVIIIe siècle avec l'école classique et les travaux d'Adam Smith ne s'intéressaient pas à l'entrepreneur en tant que sujet d'étude, mais plutôt à un simple "faiseur de projets" dont il fallait se méfier. La définition de l'entrepreneur a connu des défis majeurs et des

perspectives très mitigées, avec des spécialistes tels que Cantillon (1755) qui ont pris part à l'étude de cette notion à grande échelle.

La notion de l'entrepreneuriat, quant à elle, est davantage une action qu'un état d'esprit à envisager. Cette conception du phénomène entrepreneurial a créé des ambiguïtés et des réflexions diverses quant à son importance entre les chercheurs, tout en étant d'accord sur la multiplicité de sa définition, Bachelet et al (2003).

Conçue comme un phénomène hétérogène, la notion d'entrepreneuriat est plurielle dans ses manifestations, ce qui explique les débats en cours sur sa définition Brazeal et Herbert, (1999). Bien que l'entrepreneuriat soit important et pèse dans la dynamique sectorielle, son étude reste un objet équivoque et polysémique nécessitant une élaboration minutieuse suivant un triple souci de définition, de clarification et d'appréhension.

La définition de l'entrepreneuriat social requiert l'appréciation des motivations des individus et des groupes qui assument les risques liés à la conception, la construction, le lancement et la pérennisation de nouvelles organisations et modèles économiques. Cela implique que certains individus, dotés de valeurs, de capacités et de compétences spécifiques, seront attirés par l'entrepreneuriat social, la recherche d'opportunités et les réponses organisationnelles innovantes pour créer de la richesse sociale. Khassal (2018)

Comme mentionnée dans la revue de littérature, et pour mettre l'accent sur la contribution de l'innovation sur le déclenchement de l'action entrepreneuriale, il est fondamentale de se référer aux travaux de Shane et Venkataraman (2000), d'après eux l'entrepreneuriat se résume au fait d'associer, évaluer et exploiter des opportunités d'affaires, ainsi la définition de Sharma et Chrisman (1999), qui stipule que l'entrepreneuriat se définit comme un groupe d'individus travaillant de manière indépendante ou au sein d'une organisation créant une nouvelle organisation ou innovant dans une organisation existante.

2.1. L'innovation sociale comme réponse à la crise

L'innovation sociale peut être condensée en tant qu'application et mise en œuvre de nouvelles idées, pratiques, procédures, interventions, méthodes, processus, ainsi que la création ou la réinvention de biens et de services. Son objectif principal est de répondre aux aspirations sociales non prises en charge par le marché, en particulier pour les individus et les groupes défavorisés. L'objectif ultime est de résoudre des problèmes socio-économiques tout en stimulant le développement à tous les niveaux, avec pour résultat un changement social global et durable. Ces changements peuvent prendre diverses formes et être initiés par divers acteurs,

qu'ils soient des individus ou des organisations.

Plusieurs exemples d'innovations pendant la pandémie illustrent comment des entreprises et des organisations ont répondu aux défis posés par la crise.

- **Innovation dans les soins de santé** : Les entreprises pharmaceutiques ont travaillé à un rythme effréné pour développer des vaccins contre le COVID-19. Par exemple, Pfizer et BioNTech ont collaboré pour développer un vaccin efficace en un temps record, avec une autorisation d'utilisation d'urgence en décembre 2020 (Pfizer, novembre 2020).
- **Innovation dans la distribution** : Les entreprises de livraison ont mis en place des solutions innovantes pour répondre à la demande croissante de livraisons à domicile. Par exemple, Amazon a investi massivement dans la robotique pour automatiser ses centres de distribution et réduire les risques pour les travailleurs (Amazon, décembre 2020).
- **Innovation dans l'éducation** : Avec la fermeture des écoles, de nombreuses entreprises et éducateurs ont développé des plateformes d'apprentissage en ligne innovantes pour permettre l'éducation à distance. Par exemple, Zoom a connu une expansion rapide en tant que plateforme de visioconférence pour l'éducation et le travail à distance (Zoom, avril 2020).

2.2. L'innovation sociale et l'entrepreneuriat dans le contexte marocain : un état des lieux

Au Maroc, l'innovation sociale est devenue un pilier majeur pour résoudre les problèmes sociaux complexes et améliorer les conditions de vie des citoyens. Elle se manifeste à travers une variété d'initiatives et de projets portés par des acteurs aussi divers que les entreprises, les organisations non gouvernementales (ONG), les universités et les entrepreneurs sociaux. L'innovation sociale marocaine se concentre sur des domaines tels que l'éducation, la santé, l'accès aux services de base, l'emploi des jeunes et le développement durable.

Depuis 2009, le Maroc a continué à renforcer son engagement en faveur de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat social en mettant en place plusieurs initiatives et programmes visant à promouvoir le développement social et économique. Voici quelques-unes des initiatives notables prises depuis 2009 jusqu'à aujourd'hui :

Tableau 3: les principales initiatives pour encourager l'entrepreneuriat au Maroc.

Initiatives	Apport de l'initiatives
-------------	-------------------------

Stratégie Maroc Innovation	Lancée en 2009, cette stratégie vise à créer un environnement propice à l'innovation au Maroc. Elle prévoit des mesures pour favoriser la recherche et le développement, la valorisation de la recherche, et la création d'entreprises innovantes.
Fonds Innov Invest	Créé en 2010, ce fonds vise à soutenir les startups et les entreprises innovantes en leur fournissant un accès au financement. Il s'agit d'une initiative du Ministère de l'Industrie et du Commerce
Maroc PME	Lancé en 2011, ce programme vise à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) marocaines en favorisant l'innovation et l'amélioration de leur productivité
Réseau Marocain de l'Innovation (RMI)	Ce réseau a été créé pour favoriser la collaboration entre les différents acteurs de l'innovation au Maroc, y compris les entreprises, les universités, les centres de recherche et les organismes gouvernementaux
Écoles de l'innovation sociale	Développement d'un réseau d'écoles de l'innovation sociale pour former de futurs entrepreneurs sociaux et promouvoir les idées innovantes dans le domaine social.
Pôles de compétitivité	Établissement de plusieurs pôles de compétitivité dans des secteurs clés tels que l'aéronautique, l'automobile, et les énergies renouvelables pour encourager la recherche et l'innovation.
Programmes d'incubation	Plusieurs incubateurs et accélérateurs ont été créés pour soutenir les startups et les entrepreneurs sociaux en leur fournissant des ressources, un mentorat et un espace de travail.
Coopération internationale	Renforcement de la coopération avec d'autres pays et organisations pour promouvoir l'innovation sociale et l'entrepreneuriat, notamment avec des partenaires européens et africains.

Source : élaborer par nous-même

Ces initiatives reflètent l'engagement continu du Maroc à promouvoir l'innovation sociale et l'entrepreneuriat en tant que moteurs du développement économique et social. Le pays continue d'investir dans ces domaines pour stimuler la croissance, créer des emplois et relever les défis sociaux.

3. L'innovations et d'entrepreneuriat au Maroc

Malgré les défis économiques posés par la pandémie, le Maroc a également vu émerger des exemples d'innovations et d'entrepreneuriat qui ont contribué à atténuer certains des impacts négatifs.

- Production de masques et de désinfectants : Plusieurs entreprises marocaines ont rapidement adapté leurs activités pour produire des masques faciaux et du désinfectant pour répondre à la demande croissante en équipements de protection personnelle (Le Matin, avril 2020).
- Les Startups de livraison et de logistique : Des startups de livraison de produits alimentaires et de produits de première nécessité ont connu une forte croissance pendant la pandémie en offrant des solutions de livraison sûres et pratiques (H24Info, mai 2020).
- L'éducation en ligne : L'enseignement à distance est devenu une priorité en réponse à la fermeture des écoles. Certaines startups marocaines ont développé des plateformes d'apprentissage en ligne pour soutenir l'éducation à distance (Le360, septembre 2020).

Ces exemples illustrent la capacité d'adaptation et d'innovation des entrepreneurs et des entreprises marocaines en réponse aux défis de la pandémie. Ils ont contribué à la résilience de l'économie en fournissant des solutions nécessaires pendant cette période difficile.

L'impact du COVID-19 sur l'économie marocaine a été significatif, reflétant les tendances mondiales de récession économique et de perturbations. Nous pouvons dans ce tableau citer les principaux aspects de cet impact comme suit :

Tableau 4: L'impact de covid-19 sur l'économie

Aspects	L'impact - mesure
Récession Économique	Une contraction économique en 2020, avec une baisse du produit intérieur brut (PIB) de 6,3 %, selon les données de la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 2021). Cette contraction est principalement due à la pandémie qui a entraîné une réduction de l'activité économique dans plusieurs secteurs clés.
Tourisme	Le secteur du tourisme a été durement touché. Les restrictions de voyage et la fermeture des frontières internationales ont entraîné une chute drastique du nombre de touristes étrangers. Les hôtels, les restaurants et les agences de voyage ont été fortement affectés par la baisse de la demande.

Industrie Automobile	L'industrie automobile marocaine, qui représentait une part importante des exportations du pays, a également été impactée. Les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, entraînant une baisse de la production et des exportations de véhicules
Chômage	La pandémie a eu un impact sur l'emploi, avec une augmentation du chômage dans certaines régions du Maroc. Les restrictions et les fermetures temporaires d'entreprises ont entraîné des licenciements et des perturbations des revenus des ménages.

Source : élaborer par nous-même

En conclusion, ce tableau n'est pas exhaustif, le COVID-19 a eu un impact significatif sur l'économie marocaine, en particulier dans les secteurs du tourisme et de l'industrie automobile. Les mesures de soutien gouvernementales ont contribué à atténuer certains des effets néfastes, mais la reprise économique reste un défi à relever dans le contexte mondial actuel.

3.1. Les obstacles et les opportunités à l'innovation et à l'entrepreneuriat en période de crise

En période de crise, plusieurs obstacles et opportunités peuvent entraver l'innovation et l'entrepreneuriat :

Tableau 5: Les opportunités et les obstacles à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Obstacles		Opportunités	
Ressources Limitées	Les entreprises et les entrepreneurs peuvent faire face à des contraintes financières importantes pendant une crise, rendant difficile l'accès aux capitaux nécessaires à l'innovation et à la croissance	Transformation digitale	Les crises encouragent souvent l'adoption accélérée de technologies numériques. Les entreprises qui investissent dans la transformation digitale peuvent être mieux préparées pour l'avenir

Incertitude	L'incertitude économique accrue en période de crise peut décourager les investissements à long terme et rendre les entreprises réticentes à prendre des risques.	Collaboration	Les entreprises qui collaborent et s'associent à d'autres acteurs peuvent être plus résilientes face à la crise. Les partenariats stratégiques peuvent contribuer à combler les lacunes et à partager les ressources.
Instabilité du marché	Les fluctuations du marché en temps de crise peuvent rendre difficile la prévision de la demande, ce qui complique la planification stratégique.	Nouveaux marchés	Les besoins émergents en période de crise peuvent créer de nouveaux marchés. Par exemple, la demande accrue de solutions de santé en ligne pendant la pandémie a ouvert des opportunités pour les startups de la santé numérique.
Réduction de la consommation	En période de crise, la consommation peut chuter, ce qui affecte négativement les entreprises, en particulier celles qui dépendent fortement de la demande des consommateurs.	Durabilité	La crise économique d'origine sanitaire et même climatique peut créer des opportunités pour les entreprises qui se concentrent sur la durabilité et l'innovation verte, répondant à la fois aux défis économiques et environnementaux.

Source : élaborer par nous-même

Malgré les défis, les périodes de crise peuvent également ouvrir de nouvelles opportunités pour l'innovation et l'entrepreneuriat. Alors bien que les crises apportent leur lot de défis, elles offrent également des occasions uniques d'innovation, d'entrepreneuriat et de transformation économique. Les entreprises et les entrepreneurs qui sont capables de s'adapter rapidement et

de saisir ces opportunités peuvent prospérer même dans des conditions difficiles.

Conclusion

Cet article fournit une analyse détaillée de l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'économie marocaine. Il souligne d'abord que la pandémie a entraîné une contraction significative du PIB, des perturbations majeures dans des secteurs clés comme le tourisme et l'industrie automobile, ainsi qu'une augmentation du taux de chômage.

Ensuite, l'article examine le rôle crucial de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la motivation dans la réponse à cette crise. L'innovation a été identifiée comme un moteur de résilience économique, illustrée par des initiatives telles que la production de matériel médical essentiel et le développement de solutions éducatives en ligne. L'entrepreneuriat a également été un facteur clé de la reprise économique, avec des exemples de réussites entrepreneuriales dans divers secteurs. Par ailleurs, la motivation, tant individuelle que collective, a été mise en avant comme un élément déterminant pour stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat en période de crise.

L'article souligne l'importance de ces éléments pour la reprise économique en temps de crise sanitaire. Malgré les défis, l'innovation, l'entrepreneuriat et la motivation se révèlent être des atouts indispensables pour surmonter les obstacles économiques et créer de nouvelles opportunités. Le cas marocain démontre comment ces facteurs peuvent contribuer à la résilience économique et à la construction d'un avenir économique plus solide.

L'innovation, l'entrepreneuriat et la motivation sont des forces essentielles pour la réinvention et la croissance économique, que ce soit en période de crise sanitaire ou dans tout autre contexte économique. Leur rôle dans la reprise économique ne doit pas être sous-estimé, car ils sont susceptibles de façonner l'avenir de l'économie marocaine et mondiale. Par conséquent, il est crucial de continuer à encourager et à soutenir ces dynamiques pour garantir une reprise économique durable et prospère

Afin de compléter cette analyse, une étude quantitative et empirique sera menée ultérieurement. Cette future recherche permettra de valider et d'approfondir les conclusions présentées dans cet article, en se basant sur des données chiffrées et des observations concrètes des pratiques d'innovation et d'entrepreneuriat au sein des TPME marocaines. Cela fournira une compréhension plus fine des mécanismes à l'œuvre et offrira des recommandations plus ciblées pour soutenir la reprise économique post-COVID-19.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bigliardi, B., Colacino, P., & Dormio, A. I.(2011). « Innovative Characteristics of Small and Medium Enterprises », Journal of Technology Management & Innovation, Volume 6, issue 2, pp: 83-93.
2. Bliblie, Z., Kchirid, A. (2022). « Un regard sur l'évolution de l'entrepreneuriat et des pédagogies entrepreneuriales à l'ère du Covid-19 ». International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, Vol 3(6-1), 405-420.
3. Boufers N., Najib, M. (2021). « Entrepreneuriat et croissance au Maroc : quel effet? », Revue Française d'Économie et de Gestion. Volume 2 : Numéro 11pp : 468-489.
4. Drucker, P. F. (1985). Innovation and entrepreneurship: practice and principles. NewYork: Harper & Row.
5. Driss El Ghoufi. (2019), « Contribution à la mesure de l'effet de l'innovation sociale sur le développement territorial durable : Cas des projets sociaux dans la Région de Rabat-Salé Kénitra », Maroc. Économie et finances. PP 60-103
6. Er Raiss, Y. et al. (2022). « La Transformation Numérique au Maroc à l'ère des variantes de Covid-19: quelle approche? », Revue Internationale des Sciences de Gestion. Volume 5: Numéro 1 pp : 1 041 – 1 060.
7. Frimousse, Soufyane et Peretti, Jean-Marie (2020). « Les répercussions durables de la crise sur le management ». Question de management, N° 18. PP 159-200
8. Jardini,B., Jardini,H, Essekkari, A. (2016), « L'innovation comme opportunité d'affaires en entrepreneuriat », Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation. Vol 1 N°1 Mars P 97-105.
9. Haut-commissariat au plan, (2019). « Enquête nationale auprès des entreprises ». P 3.
10. Kotsemir, M., Abroskin A., Dirk, M. (2013). « Innovation concepts and typology, an evolutionary discussion», Basic Research Program Working Papers. Series: Sciences, Technology and Innovation, P 48.
11. Khassal, H., et Debbagh, B.. (2020). « L'entrepreneuriat social et l'entreprise sociale : quelles voies pour la recherche future ? ». Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit , Volume2, Numéro 3, PP 256-279.

12. Maaroufi A. e tAamara K. (2022). « Les mécanismes de création de la valeur en entrepreneuriat social : cadre théorique », Revue internationale du chercheur, volume 3 : numéro 3, PP. 28-50.
13. SAYARH I. & BENNIS K. (2020). « L'innovation sociale et l'entrepreneuriat : évolution et principales approches », Revue Internationale des Sciences de Gestion, volume 3 : numéro 3, pp. 551-573.
14. Schumpeter J-A., (1935). « Théorie de l'évolution économique », Paris, Dalloz.
15. P. Sharma & J. J. Chrisman (1999). « Towards a Reconciliation of the Definitional Issues in the Field of Corporate Entrepreneurship », Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 3, n° 3.
16. Tohidi, H., & M.M. Jabbari (2012). Innovation as a success key for organizations, procedia technology Vol. 1, pp: 560-564.
17. Van de Ven, A. H. (1986). « Central Problems in the Management of Innovation ». Management Sciences Journal, Vol. 32, No. 5, pp. 590-607.